

## UN CADRE POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

### Rencontre parlementaire autour d'une République numérique

Alain Coulon

[a\\_coulon@club-internet.fr](mailto:a_coulon@club-internet.fr)

#### Résumé :

Cet article regroupe quelques commentaires suscités par la rencontre parlementaire du 5 avril 2016 sur l'économie numérique. Cet article - qui ne prétend pas être le compte rendu séquentiel et exhaustif des propos tenus par les intervenants - est structuré en thèmes ; chaque thème rassemble des idées induites par les propos tenus au cours de cette rencontre.

#### Mots-clés :

République numérique, Parlement, économie numérique, innovation, ubérisation, fibre, RIP<sup>1</sup>



**Les rencontres parlementaires sont un vecteur de communication entre les élus et les citoyens. Chaque rencontre publique, d'une durée d'une demi-journée, organisée autour d'une problématique, est articulée en sessions qui réunissent des parlementaires et des professionnels.**

**Celle du 5 avril 2016 était la 7e dédiée à l'économie numérique.**

**Nos représentants sont sensibles aux changements sociétaux entraînés par le foisonnement d'applications numériques, dû aux progrès technologiques.**

**Ils sont conscients des actions gouvernementales à piloter pour que toutes les dimensions (économiques, sociales et environnementales) de notre pays bénéficient des apports des techniques numériques.**

## LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE

Le Gouvernement français affirme sa volonté de préparer notre pays aux enjeux numériques du XXI<sup>e</sup> siècle ; dans cette perspective, il anime un projet de loi pour une République numérique qui vise à anticiper les changements, à en saisir pleinement les opportunités, à construire une société conforme à nos principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ce projet de loi a donné lieu à une large consultation collaborative pour contribuer à la stratégie numérique du Gouvernement :

- il a été adopté en 1<sup>re</sup> lecture par l'Assemblée nationale le 26 janvier 2016 (356 voix pour, 1 contre et 187 abstentions) ;
- il a été adopté par le Sénat, le 3 mai 2016 (322 voix pour, 1 contre et 23 abstentions).

### Circulation des données et du savoir

Ce texte préconise des mesures relatives à l'économie de la donnée, avec en particulier l'ouverture des données publiques et la création d'un service public de la donnée. Une partie du texte est dédiée à l'économie du savoir, avec notamment la possibilité pour les chercheurs de publier librement les articles scientifiques dont ils sont les auteurs.

<sup>1</sup> Réseaux d'Initiative Publique



## Protection des citoyens dans la société numérique

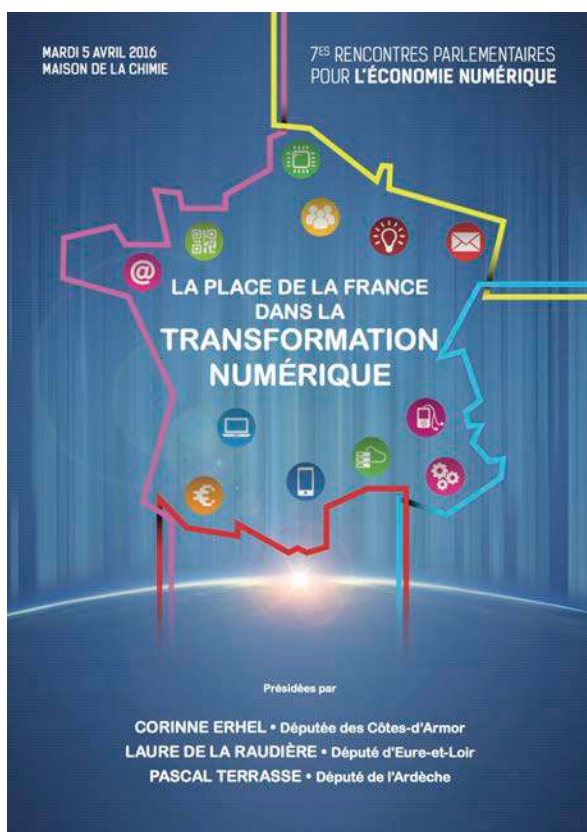
Le texte garantit un environnement numérique ouvert : neutralité de l'accès à Internet, loyauté des plateformes, portabilité des données, protection des données liées à la vie privée, confidentialité des correspondances privées.

## Tous au numérique

Le texte active la couverture de l'ensemble du territoire par des réseaux. Il catalyse le développement de nouveaux usages : recommandé électronique, paiement sans contact, etc.

Il organise l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques et aux sites Internet. Il instaure un droit au maintien de la connexion.

## RENCONTRES PARLEMENTAIRES DU 5 AVRIL 2016



Les rencontres pour l'économie numérique de l'année 2015 étaient consacrées au déploiement des réseaux.

Celles de la matinée du 5 avril 2016, animées par Laurent Neumann sont consacrées à la loi pour une République numérique.

Les 29 intervenants (dont 15 parlementaires de différentes tendances) se sont répartis en trois sessions consécutives :

- les atouts français dans le numérique ;
- la donnée : nouvelle monnaie des sociétés numérisées ;
- numérique et transformation de l'économie.

Dans ce contexte technique, exempt de reportage médiatique, les Parlementaires de la majorité et de l'opposition coopèrent, en parfaite et courtoise convivialité. Ils jouent plus sur la complémentarité de leurs sensibilités différentes que sur l'opposition frontale et tapageuse de leur appartenance partisane.

## Déploiement des infrastructures

Afin de permettre à tous les citoyens d'accéder au haut débit, le Gouvernement pilote le déploiement des infrastructures.

Un objectif ambitieux vise à connecter 50% de la population en 2017 pour atteindre les 100% en 2022.

Aux côtés des opérateurs commerciaux (dont les investissements sont freinés par une baisse concurrentielle des tarifs), les collectivités sont appelées à monter des réseaux d'initiative publique (RIP).



Les zones urbaines sont convenablement connectées ; il n'en est pas de même des zones rurales dont le raccordement capillaire est plus onéreux. Les investissements lourds nécessaires s'amortissent sur une longue période de l'ordre d'une vingtaine d'années.

Les collectivités saisissent la nécessité d'équiper leurs entreprises locales pour renforcer leur potentiel face aux concurrences ; elles souhaitent doter leurs logements publics d'un nouveau confort.

La fibre optique (FTTH = fiber to the home) cohabite avec d'autres modes de liaisons à haut débit : câble, réseau téléphonique hertzien, satellite.

## Objectif sociétal

### Un consensus républicain

Les Parlementaires des différentes sensibilités convergent dans la recherche d'un modèle économique d'une société dans laquelle il ferait bon vivre.

Les Parlementaires pensent qu'une large diffusion de la pratique numérique dans le public imprènera durablement les différents rouages de nos systèmes économiques et en particulier qu'elle stimulera la pénétration des outils numériques dans les entreprises.

### Malgré quelques réticences



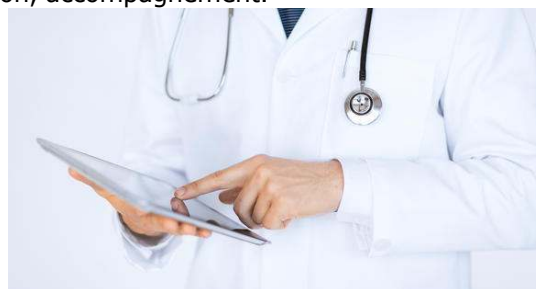
Notons une réaction épidermique négative dans la salle ; un participant déplore que l'on impose, à tous les citoyens, le passage au tout numérique pour accomplir tous les actes de leur vie (y compris la déclaration des revenus - préoccupation d'actualité lors de cette session 2016 - image Vidberg sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).

### Vers de nouvelles activités

Actuellement, des compétences de pointe, reconnues à l'international, se développent dans notre pays. Les principaux axes actuels concernent :

- la connexion des objets : véhicule, électroménager, confort domestique, mesure des paramètres physiologiques ;
- l'équipement des villes (smart city) : formalités administratives, information, circulation, stationnement, sécurité des biens et des personnes ;
- la santé : mesure des paramètres des patients, dosage des remèdes ;
- le tourisme : information, orientation, transport, hébergement, loisir ;

- la formation à distance : MOOC<sup>2</sup> ;
- la transformation des PME : sensibilisation, accompagnement.



## Les données

---

### Valeur et vulnérabilité des données

---

La donnée est précieuse en raison de sa triple valeur : valeur d'usage, valeur d'image, valeur sociale ; malheureusement, la vulnérabilité d'une donnée est proportionnelle à sa valeur.

### Protection des données professionnelles

---

Les données constituent l'un des constituants fondamentaux du capital des entreprises. Ce capital fait l'objet de convoitises et d'attaques sous différentes formes (demande de rançon pour la restitution de données cryptées, revente des adresses, espionnage industriel, etc.).

Les data centers, coffres-forts des données des entreprises, sont autant de mines d'or qui attirent les convoitises des malfaiteurs. Pour faire face à ces menaces, le marché de la sécurité numérique est un secteur en pleine expansion.

### Protection des données personnelles

---

De par son ancienneté et son expérience, la CNIL<sup>3</sup> est un atout pour la France. Sa compétence est reconnue au niveau européen : Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de la CNIL préside aussi le groupe de travail Article 29<sup>4</sup> sur la protection des données et de la vie privée.

## Incidences écologiques

---

### Des économies d'énergie

---



L'extension du numérique est un facteur de gains énergétiques : transition énergétique, production de chaleur, mobilité, réduction des déchets, compteurs intelligents, gestion des énergies intermittentes. Dans le domaine des transports (32% de notre consommation énergétique et de nos émissions de gaz à effet de serre), les technologies embarquées permettent de réaliser des gains non négligeables.

---

<sup>2</sup> Massive Open Online Course / Cours en Ligne Ouvert et Massif

<sup>3</sup> La Lettre d'ADELI n° 99 – Printemps 2015 – La CNIL, frein ou arbitre ?

<sup>4</sup> Ce « 29 » ne correspond pas au nombre de pays participants mais au numéro de l'article de la législation européenne qui a créé ce groupe.

## Des organes encore trop gourmands

En revanche, on estime que l'ensemble des activités numériques consomme 10% de la production électrique mondiale. En particulier, les énormes data centers sont des gouffres d'énergie : on calcule qu'il faudrait 30 centrales nucléaires par alimenter 5 000 data centers.

Pourrait-on récupérer et exploiter la chaleur dissipée par ces monstres ?



## L'AFNIC

L'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération favorise le développement de l'Internet en France (métropolitaine et ultra-marine).

Outre l'attribution des noms de domaine, l'AFNIC assure des missions de support pour les applications de l'économie numérique par le transfert de connaissances et de savoir-faire.

## Remédier aux insuffisances

### L'exploitation des jeunes pousses<sup>5</sup>



La « French Tech » est toujours très présente au Consumer Electronics Show de Las Vegas : ce qui prouve la créativité de nombreuses jeunes pousses qui créent des étincelles.

Mais, il convient d'exploiter cette richesse en l'implantant, sur le territoire national, dans tous les volets tant économiques que culturels de notre société.

### La numérisation des petites entreprises

La France dispose d'un maillage très dense de petites (voire très petites) et de moyennes entreprises.

Faute de disponibilités matérielles et humaines, ces PME ne sont pas suffisamment numérisées ; ce qui constitue un point à améliorer pour l'efficacité de notre tissu économique.

Il est urgent de motiver puis d'accompagner ces PME dans leur mutation numérique ; les pôles de compétitivité sont appelés à jouer un rôle majeur dans le déploiement des applications numériques.



### Les contraintes administratives

Il est bien délicat de légiférer dans un domaine économique qui évolue aussi rapidement : le temps législatif est supérieur au temps économique. L'évolution des législations court, en vain, après l'évolution des applications apportées par les progrès techniques sans pouvoir apporter les régulations nécessaires en temps voulu.

Le maillage administratif français ne permet pas d'assurer la lisibilité et la stabilité des domaines respectifs de compétence des différentes entités : communes, départements, régions, État, Union

<sup>5</sup> jeune pousse = start up



européenne. La récente loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) constitue une nouvelle évolution structurelle à prendre en compte au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Les acteurs de l'économie numérique souhaitent une stabilisation des dispositions législatives, administratives et fiscales qui encadrent leurs métiers.

## L'ubérisation

L'économie collaborative s'inscrit dans une mouvance culturelle qui se manifeste sous diverses formes, des plus élémentaires aux plus sophistiquées : jardins partagés, vide-greniers, ressourceries, coopératives, etc.

Le partage des compétences remplace le partage du temps de travail.

L'ubérisation d'un service repose sur quelques principes très simples :

- les clients et les prestataires sont mis en relation via une plateforme numérique ;
- la proximité géographique facilite la mise en relation immédiate du client et du prestataire et la fourniture du service ;
- le client règle directement le montant du service à la plateforme qui paye le prestataire selon appréciation du client après avoir prélevé sa commission.



*Ubérisation : une nouvelle philosophie de l'échange marchand.*

## LE DEVENIR DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

### La création destructive

“ Le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais apparaît à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à le ruiner ”



Joseph A. Schumpeter

Les progrès des technologies numériques mettent à disposition des entreprises innovantes, pour de faibles coûts, des outils extrêmement puissants.

La mise en relation directe et immédiate du client et du fournisseur bouleverse l'organisation traditionnelle des activités de service. Les imprimantes 3D permettront de révolutionner la fourniture de certaines pièces détachées.

De nouveaux acteurs entrent dans la compétition économique avec de sérieux atouts : de petite taille, ils sont plus innovants, plus souples, plus rapides que les traditionnelles structures.



## La mondialisation

---

Les distances géographiques ne constituent plus des obstacles. La circulation des biens et des personnes s'est libérée. Que dire de la circulation numérique<sup>6</sup> !

Nous devons nous préparer à affronter une nouvelle concurrence sans frontières.

## Les prochains enjeux électoraux

---

Dans le passé, le mode de production économique dominante a toujours conditionné l'organisation politique de la société, laquelle est passée successivement de la tribu primitive, au fief seigneurial, à la cité marchande, à la nation industrielle, à la structure administrative...

L'ère de l'économie informelle imposera un nouveau mode d'organisation de la société.

Pouvons-nous attendre de ceux qui se présentent à nos suffrages une vision audacieuse des voies de notre futur ? Les perspectives économiques, sociales et environnementales, ouvertes par les applications des technologies numériques, devraient logiquement être au cœur des débats politiques des futures échéances électorales.

---

<sup>6</sup> Notamment celle des données financières.